



Garde alternee paiement voyage

Par **Iorani**, le **11/02/2013** à **22:33**

bonjour

Mes enfants sont en garde alternee mais l'adresse domicile chez leur pere depuis 3 ans apres qu'il se soit plaint des conditions de vie pour les enfants moins avantageuse...'faute de moyens chez moi. Aujourd'hui il est remarie et les decisions concernant mes enfants sont prises sans me concerter. Ex : choix d'envoyer ma fille ainee en pension dans un etablissement eloigne soi disant pour favoriser ses etudes. Il a pris la decision de l'envoyer deux mois en australie cet ete (a 15 ans) dans une famille d'accueil. Il me menace en permanence pour que je regle la moitie du billet d'avion. Je n'ai pas ete au courant, ne suis pas d'accord avec ce projet n'ai signe aucun document...et n'ai pas les moyens. que faire ? les billets sont pris la famille prevenue etc

merci de vos réponses

Par **chaber**, le **12/02/2013** à **06:12**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **cocotte1003**, le **12/02/2013** à **09:05**

Bonjour, si vous n'etes pas d'accord avec les décisions que prend le perr, vous etes en droit de saisir le JAF qui tranchera, cordialement